

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 3

#### ■ Éclairage

Delphine Bauer

#### Notaires : quel métier en 2030 ?

### DOCTRINE

Page 6

#### ■ Concurrence / Consommation / Distribution

Pierre Arhel

#### Activité de la Cour de cassation en droit de la concurrence (Juillet à septembre 2017)

### JURISPRUDENCE

Page 11

#### ■ Urbanisme / Construction

Romain Masson

#### La régularisation de la preuve de la notification obligatoire posée en contentieux de l'urbanisme (CE, 11 oct. 2017)

### CULTURE

Page 15

#### ■ Exposition

Nicole Lamothe

#### Hommage à Degas avec Paul Valéry

Page 16

#### ■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

#### Les petits martyrs

## ACTUALITÉ Éclairage



### Notaires : quel métier en 2030 ? <sup>132|9</sup>

Delphine BAUER

Comme dans toutes les professions liées au droit, les évolutions rapides ayant trait à l'exercice du notariat, interrogent ses représentants. Comment les notaires perçoivent-ils leur métier à l'horizon 2030 ? Quel visage aura alors le notariat ? L'assemblée de Liaison des notaires de France vient de tenir sa 68<sup>e</sup> session et signé un rapport intitulé : « Notaires à vision 2030, à nous d'écrire l'avenir ! ».

« Nous sommes un *think tank*, un réservoir à idées, un lanceur d'alerte du notariat sur les problématiques d'ordre professionnel » a précisé Philippe Clément d'emblée, lors de la 68<sup>e</sup> assemblée de Liaison des notaires de France. Le président de l'assemblée a ainsi bien rappelé la nécessité « d'étudier et de réfléchir sur l'application de notre métier et notre façon de l'exercer ». Un moyen, sans doute, de réaffirmer le notariat comme un corps de métier bien ancré dans la société et ses problématiques.

En 2016, l'assemblée de Liaison des notaires de France s'intéressait à la question de la gouvernance. Les deux éditions 2017 et 2018 aborderont, en deux temps, la thématique de l'avenir de la profession en 2030. Si 2018 fera un focus sur l'émergence du numérique, l'édition de cette année s'est penchée sur le statut

de notaire (entre officier public et professionnel libéral), le besoin de sécurité juridique, la stratégie de développement, l'amélioration de la formation ou encore le développement des nouveaux domaines de l'activité notariale. Suite à cette 68<sup>e</sup> édition de l'assemblée de Liaison, treize propositions et sept propositions libres seront transmises au Conseil supérieur du notariat pour étude par ses commissions et ses instituts.

Michel Maumelat, notaire à St Tropez, auteur du rapport : « Notaires à vision 2030, à nous d'écrire l'avenir ! », en collaboration avec Fanny Dassonville-Riberty, notaire à Grasse, et Stéphanie Martin-Aloï, notaire exerçant à Marseille, s'est plongé avec enthousiasme dans cette thématique ardue. « Il est difficile de prédire l'avenir, mais il est vital de le construire, dès à présent », a-t-il déclaré.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites affiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34